

Si je plaisais à tout le monde je ne pourrais pas bien servir la cause de mon parti.

Dr A.-D. MILOT

# LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE MASKINONGE

Monastère.  
La vérité est qu'il faut conserver les cloîtres pour laisser en ce monde un asile aux grandes vertus et une source aux grandes joies.  
Louis VEUILLOT.  
Tout est grand dans ces hommes à genoux, et leur vie agenouillée est déjà le ciel.  
Louis VEUILLOT.

Vol. III. No. 26

Berthierville, le vendredi 11 décembre 1931

Dr A. D. Milot, Rédacteur en chef.

## M. HOUDE Sauvez la Province de Québec du Désastre

### SI ON AVAIT ÉCOUTÉ HOUDE

Quelle erreur, préjudiciable aux intérêts des citoyens de cette province, les électeurs ont commise au jour fatidique du 24 août dernier, en élisant les candidats de M. Taschereau.

Pendant que ces distributeurs de chèques, encaisaient les oeuvres de leur chef, nous, conservateurs militants, sous la haute direction d'un chef dévoué M. Camillien Houde, nous vous présentions, électeurs, un programme idéal, qui aurait eu pour effet immédiat d'aider les familles nombreuses par une allocation familiale la classe ouvrière, par une législation juste et équitable, et la plus laborieuse de toutes les classes, nos braves cultivateurs, par un prêt agricole raisonnable, qui les sauverait du désastre inévitable, qui devient plus alarmant à raison de la lenteur inexplicable du Gouvernement actuel, de venir leur porter secours.

Loin de là, ils se sont érigés par la force numérique en maître de céans, en oppresseurs, et violeurs des droits les plus sacrés des Canadiens.

L'heure est plus grave, qu'on ne le pense, laissez citoyens de cette Province, tomber de vos épaules, le vieux manteau de l'esprit de parti, pour ceindre la cuirasse des revendications de nos libertés et de nos droits, auxquels le régime Taschereau, vient de porter atteinte, par la promulgation de lois iniques et arbitraires.

CES LOIS: — C'est l'abolition de droits, gagnés au prix du sang, c'est une atteinte portée à notre régime constitutionnel, c'est une insulte à nos ouvriers, c'est un outrage à nos pères, qui nous ont tracé dans le sang, le sillon de nos libertés.

LE RÉGIME TASCHEREAU: C'est la ruine de la classe agricole, qu'un régime vieux de trente-quatre ans d'administration, vient d'accabler au mur de la banqueroute, par son insouciance, son apathie et son abandon.

C'est le désastre financier de notre Province.  
C'est la lutte des puissants contre les faibles, des riches contre les pauvres, des grands contre les petits.

C'est l'application de faux principes, que la force prime le droit, que les accusés peuvent devenir leur propre juges, afin de pouvoir passer au-dessus de la loi, leurs saletés.

Réveillons-nous, l'ennemi de nos libertés est à nos portes, qui saccage, pille et vole.

Secouons la poussière de ce "A quoi Bon et Laissez aller".  
Dessillons les yeux de notre insouciance, pour aller mieux se ranger auprès de notre vaillant chef, Camillien Houde, qui est déjà sous les armes, pour la sauvegarde de nos droits et de nos libertés.

DR A.-D. MILOT.

### PIRE QU'EN 37

Le "Journal" publie en premier-Québec ce qui suit au sujet du bill Dillon: "Canadiens du Québec: — Un gouvernement de violence et d'injustice passe une loi qui détruit les droits traditionnels d'une minorité.

"Au mépris de l'équité, des gens accusés de fraude profitent de leur force pour empêcher les victimes de se plaindre.

"Ce sont les accusés qui s'érigent en juges et se déclarent officiellement innocents.

"Ils punissent les volés en volant leur argent après avoir volé leur suffrage.

"Jamais une loi aussi lâche et aussi immorale n'a été adoptée par un parlement britannique.

"C'est la destruction du droit du faible, le triomphe de la brutalité servie par la force et l'argent.

"C'est la négation même de la liberté privée, qui date de la Grande Charte de Jean-sans-Terre, promulguée en 1215.

"C'est une insulte aux juges, que le régime déclare incompetents à rendre la justice quand l'adversaire la demande.

"Si la force prime le droit, si le voleur décide que le volé a eu tort d'être dépossédé et étonné, où allons-nous?

"Est-ce normal qu'un parti veuille démolir de ce qui gêne le fonctionnement de sa machine électorale.

"Nous fera-t-on, chaque fois que cela fera l'affaire, des lois d'une violence injustifiées et tyranniques?

"Nos pères, en 1837, se sont battus pour moins. Avons-nous de l'eau de vaisselle dans les veines?

"L'heure n'est-elle pas venue de protester en masse, de demander, dans des assemblées monstres, une loi électorale honnête?

"Voyez les Irlandais, voyez les Hindous, voyez tous les peuples qui ont un peu de fierté. Valons-nous moins qu'eux?

"Que ceux qui ont un peu d'orgueil canadien s'unissent pour protester contre la dictature d'une petite clique asservie au capital international.

"Le parti conservateur, et avec lui tous les esprits libres veut que le Canadien-français soit maître chez lui et que ce soit lui qui dirige sa province, au lieu d'être le domestique d'autrui.

"Les gouvernements sont au service du peuple, et non le peuple à la merci de l'arbitraire et de la force d'un parti.

"Canadiens, réveillez-vous!  
C'EST 1837 ET 1911, EN PLUS GRAND, QUI S'EN VIENNENT!

### Iniquité

M. Henri Bourassa terminait son article sur le bill Dillon, publié dans le "Devoir" de samedi dernier, comme suit: "La tentative du gouvernement de faire rejeter par une loi faite après coup, toutes les pétitions, mêmes les plus légitimes, les mieux fondées, présentées par des électeurs d'élite et cela dans le but de sauver les "amis" du "désastre", de les garder en place pour cinq ans, de leur confirmer un mandat peut-être extorqué par la fraude — c'est ce qu'allèguent plusieurs pétitions parfaitement en règle — eh! bien, ce procédé, ce coup de force, n'en déplaît pas aux ministres, à leurs plumeaux de tout acabit, constituent une iniquité judiciaire, une iniquité sociale.

Mais il y a des "précédents", s'écrie M. Taschereau et, à sa suite le choeur des amis crâintifs. Eh! sans doute! Des "précédents", il y en a de toutes les sortes, pour tous les crimes, pour toutes les sottises. Tous les meurtriers peuvent invoquer le "précédent" de Cain. Tous les traîtres, le précédent de Judas, tous les fourbes, les multiples "précédents" de Talleyrand.

"Dans un ordre plus rapproché de nous, M. Taschereau a rappelé le "précédent" de 1901, identique, en effet, à l'iniquité qui se prépare. Il aurait pu invoquer aussi la loi des élections de guerre, et les boîtes remplies de bulletins de soldats qui n'ont jamais su pour qui ils votaient. Sont-ce là des sources où s'alimente le pur "libéralisme" de M. Taschereau?

Le propre d'un homme d'Etat — M. Taschereau en a plusieurs parties, quelques-unes à un haut degré — c'est d'invoquer les "précédents" qui fortifient le droit, d'écarte ceux qui le violent, qui servent de couverture à la fraude et au dol. M. Taschereau est, en son particulier, un citoyen modèle, un parfait chrétien. Avant de se laisser influencer par les exigences de ses "amis" et l'intrêtu du "parti"; avant de se livrer aux jeux d'esprit, aussi sophistiqués que brillants, qui servent de paravent à la triste besogne que son parti lui impose (ou qu'il impose à son parti) que n'a-t-il répété ces paroles, lues maintes fois,

### Lettre au Courrier à propos de Coroner

Berthierville 7 décembre 1931  
Docteur A.-D. Milot  
"Le Courrier de Berthierville"

Cher Monsieur  
Sous la signature de "Vieux Doc", "Le Courrier de Berthierville" en date du 4 décembre, et en rapport avec la nomination d'un Coroner, informe ses lecteurs. "Que le Docteur Gervais, ex-candidat défait en juillet 1930, etc."

Premettez-moi de vous informer, que je n'ai jamais été candidat à la position de Coroner; que jamais, je n'ai demandé ou sollicité telle

position de M. Bastien, ni d'aucun autre personnage; que je n'ai autorisé qui que ce soit, à faire aucune demande ou démarche en ce sens. Espérant, que vous voudrez bien rectifier.

Je me soustris, votre bien dévoué.

Théodore Gervais, M.D.

Nota Bene. —

Lisez bien mon paragraphe, et vous constaterez que je n'ai jamais prétendu, que vous aviez été candidat à la position de Coroner, et j'en prends note. — Ne l'auriez-vous pas demandé pour un autre du bas du comté? Si non, comme homme public, vous auriez manqué à votre devoir.

VIEUX DOC.

### M. R. B. Bennett est félicité par la presse de Londres

Les Très Hon. R.-B. Bennett Premier-Ministre du Canada.

J.-L. Garvin, dans un éditorial du "London Observer", commentant la visite du Premier-Ministre canadien à déclaré que le contingentement du blé dans l'Empire sonnera le glas du "laissez faire économique", qui a toujours marqué les relations inter-impériales.

"M. Bennett", dit cet article éditorial, "a rendu un service de grande importance à tout l'Empire. Au cours de sa visite, il a joué habilement toutes ses cartes et il s'est embarqué pour son pays avec une promesse conditionnelle que jamais aucun autre homme d'Etat n'aurait pu encore obtenir. Quels que soient les événements, la prochaine conférence impériale, en juillet, ne sera pas un fiasco comme la dernière. Tout indique qu'à l'avenir le contingentement impérial sera d'au moins 70 p.c. Cela nous laisse une marge suffisante pour promouvoir les intérêts de notre commerce avec d'autres pays et notamment l'Argentine, devenue l'une de nos meilleures clientes.

"Aucun doute que le système de contingentement est compliqué mais le gouvernement est en pourparler avec les meuniers du pays. Cependant, la principale chose, pour le moment, c'est que le cabinet national ait accepté en principe la base des discussions à la conférence d'Ottawa, en juillet prochain."

LE BILL

Voici d'ailleurs le texte de ce bill: "Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec décrète ce qui suit:

10. — L'article 493, du Code de procédure civile, tel que remplacé par la loi 10 Georges V, chapitre 79, section 6, est modifié en y ajoutant après le mot "appel, dans la première ligne, les mots, "sur le droit et sur les faits";

20. — Le paragraphe 3 de l'article 508 dudit code, tel que remplacé par la loi 10 Georges V, chapitre 79, section 7 est abrogé.

30. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction."

DANGER POUR L'OUVRIER

A première vue, ce bill ne contient rien d'extraordinaire, mais tout avocat qui l'étudie, trouve qu'il est dangereux et amène presque inévitablement la suppression du procès par jury, pour ce qui concerne les causes civiles. L'article 493, du code de procédure civile se lit comme suit: "Il y a lieu à appel du jugement final rendu par le juge président au procès, de la même manière que d'un jugement final de la Cour supérieure." Quant à l'article 508, que le nouveau bill veut abroger, il a trait au pouvoir que possède la Cour d'appel de faire un examen sommaire de la preuve et de renverser le verdict du jury s'il est évidemment contraire à la preuve. Comme l'amendement à l'article 493, permet à la Cour d'appel de reviser la preuve des faits dans tous leurs détails, cet article n'aurait plus de portée pratique.

UN TMOIGNAGE

Me Théodule Rhéaume, comme nous le disons plus haut, a déclaré que ce projet de loi équivaldrait pratiquement à l'abolition du procès par jury, en matière civile. Il a ajouté: "La province de Québec serait la seule province à porter une atteinte à l'institution du jury."

L'institution du procès par jury a toujours représenté la meilleure sauvegarde des libertés individuelles. C'est un droit des plus sacrés de l'Empire britannique. Le procès par jury fut établi par 1215, c'est-à-dire à l'époque de la Grande Charte.

Chez nous, comme partout ailleurs, le législateur a veillé avec un soin jaloux, sur ce privilège légal, qui constitue un certain avantage, ou plus, une certaine facilité pour l'ouvrier qui poursuit une grosse compagnie.

La décision des jurés, en ce qui concerne les faits, est sans doute la meilleure que l'on puisse avoir, puisque les jurés eux-mêmes sont familiers avec les faits qui sont racontés par les différents témoins.

ON PROTENTERA

L'on nous apprend que le Conseil du Barreau étudiera ce bill lors de sa prochaine réunion, et que s'il en vient à la même conclusion que celle que nous tirons aujourd'hui, protestera hautement contre ce bill de Me Robert Taschereau. Les associations ouvrières de plus, ne resteront pas en arrière, et elles protesteront tout probablement en bloc, pour cette nouvelle atteinte à la liberté du faible devant les tribunaux.

### L'HONORABLE ALFRED DURANLEAU VIENT EN AIDE AUX CHOMEURS

Les sans-travail de la rive sud, pourront aider leur famille à se subvenir parce que le dévoué Ministre de la Marine, l'Hon. Alfred Duranleau, C.R. leur a donné de l'ouvrage.

Ces travaux au coût de plusieurs centaines de milliers de dollars sont actuellement en cours à St-Lambert.

On est en effet à construire une immense digue en béton, qui s'étendra à plusieurs pieds au-dessus du sol. La hauteur de ce rempart est de 22 pieds au-dessus du niveau ordinaire du fleuve. Cette digue aura une longueur totale de 965 pieds. On a fait de nombreuses excavations afin que le mur de revêtement repose entièrement sur le roc. A la base cette digue a une épaisseur de 8 pieds et elle mesure deux pieds en haut.

Ce rempart s'imposait depuis longtemps et aura pour effet d'obvier aux inondations qui chaque année causaient des dommages considérables.

La population de la rive sud est très reconnaissante à leur distingué député pour l'inlassable dévouement qu'il sait toujours leur apporter.

ciété de bienfaisance dont les mérites sont incalculables.

Dr A.-D. MILOT Sec.

### La Ste-Catherine au Collège St-Joseph

25 nov. Berthierville. — Mercredi soir, les membres de la ligue semi-professionnelle de hockey avaient le grand honneur de recevoir M. René Tessier, leur président.

Ne voulant pas être égoïste ce groupe d'élèves fit part de son bon vouloir à ses petits compagnons. Après présentation à la communauté, notre dévoué visiteur — qui n'a guère oublié ce qu'est l'enfant ni ce qui lui fait plaisir au soir de la Sainte-Catherine — offre aux joueurs de sa ligue, puis à ceux qui ont préparé l'arène des combats prochains, puis aux tous petits de sa large provision de succulente tige.

Conscient de ses responsabilités présidentielles, M. Tessier n'a pas seulement pensé aux sucreries pour les "becs", il s'est pourvu d'un régal pour les yeux et d'un fin aliment pour l'entraînement au jeu: magnifique coupe à disputer entre les clubs de la ligue professionnelle: le Canadien, le Saint-Joseph et le Saint-Viateur.

A la libéralité de ses dons M. Tessier veut bien joindre celle des promesses. Au nom de son beau-père, M. Ludger Gravel, une médaille est offerte à celui des joueurs de hockey qui, au cours de la saison prochaine, fera le plus de progrès au point de vue intelligent au jeu et dextérité sur le patin.

Au nom de la ligue professionnelle et de la ligue semi-professionnelle ainsi que tous leurs confrères les membres du Comité des Jeux offrent à M. René Tessier et à M. Ludger Gravel leurs plus vifs remerciements pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu leur manifester en cette circonstance.

(communiqué)  
Le Comité des Jeux Collège St-Joseph Berthierville P. Q.

### Conférence par le Dr Perreault sur l'hygiène dentaire

Le Docteur Perreault, chirurgien dentiste de Montréal, et conférencier pour la Commission d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, visitait ces jours derniers les institutions de notre ville.

Au collège St-Joseph, au Juvénat des Saints-Angeles, au Couvent de la Congrégation Notre-Dame, et à l'école Saint-François d'Assise, le savant Docteur, a su fort nous intéresser, tout en nous donnant une leçon pratique dans un sujet aussi abstrait que l'hygiène dentaire.

Le charmant conférencier a reçu dans nos diverses maisons d'éducation, voire même chez les ministres de l'école St-François d'Assise un accueil des plus bienveillants.

Le Dr Milot, lorsqu'il présenta son confrère M. le Dr Perreault, il réserva au Collège St-Joseph de Berthierville, une surprise, des plus agréables qui fut soulignée par un tonnerre d'applaudissements, celle de savoir que le distingué conférencier était un ancien élève de cette institution.

Nous avons gré à la commission d'Hygiène Dentaire, de cette Province, de nous avoir envoyé un conférencier aussi choisi, avec le don naturel de nous convaincre de l'importance du soin des dents et par conséquent de notre santé.

Cependant, il est malheureux de constater que c'est la première fois qu'une conférence du genre est donnée ici, et plus regrettable, d'apprendre que dans notre bonne vieille province de Québec, qu'il n'y ait qu'un seul conférencier dentaire.

Les leçons qui ont été données ne seront profitables qu'en autant qu'elles seront renouvelées.

Revenez encore, savant Docteur, et vous serez le bienvenu.

### La société de St-Vincent de Paul de St-Genèveve de Berthier

Dimanche dernier, à la sacristie, avait lieu, la première réunion des membres de la Société de St-Vincent de Paul.

Ont répondu à l'appel fait le matin au prône, par l'aumônier dévoué le Chanoine J.-Hector Désy, curé, Messieurs: Charles-E. Bellefleur, Dominique Tessier, Laurent Ménard, J.-H. Aubé, Ernest Dumoulin, Joseph Desroches, Aimé Gervais, Edmond Dubois, J.-H. Tellier, René Lessard, Adrien Ducharme, René Jubinville, L.-J. Plante, Dr A.-D. Milot.

Après la prière d'usage, Monsieur l'aumônier souhaita la bienvenue à tous les membres, les félicitant de leur dévouement et de leur esprit de désintéressement pour venir en aide, d'une façon substantielle aux pauvres de notre paroisse.

Notre travail sera généreusement apprécié par les desherités de la fortune et richement récompensé par Dieu, car, seul, un verre d'eau donné en son nom, est inscrit au livre glorieux de la récompense.

J'espère, dit-il, que d'autres membres s'ajouteront à cette phalange d'élite et que la société de St-Vincent de Paul de Berthier, n'aura rien à envier aux autres paroisses.

Monsieur le secrétaire Adrien Ducharme, fit la lecture des dernières minutes. L'on procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante.

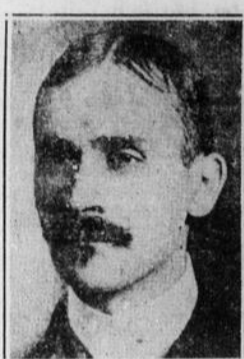
Furent choisis: —  
M. C.-E. Bellefleur, Président,  
M. J.-A. Tellier, le V.-Président.

M. Laurent Ménard, 2e V. Président.  
Dr A.-D. Milot, Secrétaire,  
M. Aimé Gervais, Trésorier.

Après diverses suggestions, la séance fut adjournée à dimanche prochain, au presbytère.

Nous profitons de l'occasion pour inviter cordialement tous les membres à faire partie de cette so-

### FUTUR JUGE



M. J.-Alex. Guibault, C.R. qui sera probablement nommé Juge, en remplacement de l'Honorable Juge L.-A. Audette, qui doit sous peu se retirer du banc.

### L'HEURE CATHOLIQUE

L'Heure Catholique du 13 décembre sera donnée par le R.-P. L.-Arthème Tétrault, S.J., Scolasticat de l'Immaculée-Conception. Après avoir démontré dans la conférence de dimanche dernier l'authenticité des Evangiles, il exposera dans celle-ci leur historicité: auteurs bien informés ils ne pouvaient inventer ni la doctrine ni les faits ils n'avaient aucun motif de trahison.

Cette causerie commencera à 6 h. précises; elle sera suivie d'une audition de chant religieux, puis d'une causerie sur les oeuvres des Soeurs de la Miséricorde par Sr. St-Jean du Calvaire.

### LE CONTROLE LE L'HOTEL DE LA MONNAIE

Ottawa, 1. — Sir Georges Perley, premier-ministre intérimaire, a présidé, à midi, à la cérémonie officielle qui marqua l'inauguration du contrôle absolu par le Canada de la frappe de sa monnaie. Jusqu'ici, l'hôtel de la monnaie canadienne était sous le contrôle de l'Angleterre. En vertu d'un bill adopté à la dernière session fédérale, le Canada prend maintenant le contrôle de sa monnaie. Une cérémonie sommaire marqua cet événement à midi Sir George et Lady Perley, ainsi que l'Hon. Edgar et Mme Rhodes, ministre intérimaire des finances et Sir William Clark, ministre plénipotentiaire anglais au Canada étaient présents.

M. ALBERT RINGUETTE AUX DOUANES

M. Albert Ringuette de Louiseville a été, ces jours derniers qualifié Officier de douanes, par le gouvernement Fédéral, avec juridiction à Louiseville.

Nous adressons à M. Ringuette, nos félicitations et joignons nos vœux de succès dans sa nouvelle carrière.

### TOUT

L'Amérique anime tout, La France entreprend tout, L'Espagne ne fait rien du tout, L'Angleterre se bat contre tout, L'Allemagne guette tout, Puisqu'elle manque de tout, La Suède ne veut rien du tout, Le Danemark regarde tout, Le Turc s'étouffe de tout, La Russie balance tout, Et si Dieu ne se mêle de tout, Le diable emportera le tout.

### VIEUX GARCONS, VIEILLES FILLES

Lady Astor vient de payer un tribut d'éloge aux vieilles filles et exprimer de la sympathie pour les vieux garçons. Le vieux garçon dit-elle, est très utile à la société en ce qu'il rend le mariage supportable. Si une mariée jette un coup d'oeil sur un vieux garçon, elle se réconcilie mieux avec son mari.

Elle ne peut en dire autant des vieilles filles. Celles-ci travaillent pour l'humanité de diverses façons, tandis que les vieux garçons deviennent de plus en plus égoïste en vieillissant. Les vieilles filles se répendent, dit-elle, les vieux garçons se contentent. Les vieilles filles embellissent en vieillissant, tandis que l'homme, le pauvre animal solitaire, devient de plus en plus solitaire.

### A l'hôpital Notre-Dame

Nous souhaitons plein succès à l'opération assez grave que doit subir ces jours prochains, Mme J. Oscar Tellier de Berthierville, qui est actuellement à l'Hôpital Notre-Dame.

**LE COURRIER DE BERTHIERVILLE**  
JOURNAL HEBDOMADAIRE  
Dr A.-D. MILOT  
Editeur propriétaire.  
BERTHIERVILLE, P. Q.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 sous par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser aux bureaux du Courrier de Berthierville.

Toute année commencée est due.

**La Loi des faillites**

Le Canada est un des pays les plus vastes du monde, ses besoins varient selon les régions et telle loi fédérale qui peut rendre de réels services dans une province peut avoir une influence néfaste sur l'existence d'une autre province; c'est dire que malgré toute la bonne volonté des représentants du peuple, il arrive que des lois sont votées à l'encontre des nécessités d'une région.

On a pu constater aussi que des compagnies sérieuses, des compagnies qui ont fait un commencement d'exploitation de surface de certains filons ont obtenu des résultats considérables.

On est convaincu que le jour où commencera réellement l'exploitation minière au pays abitibien, l'Abitibi sera reconnu comme l'un des principaux champs miniers du continent.

On ne méprise plus l'Abitibi parce qu'on a eu la preuve que ses alluvions argileuses produisent en quantité des grains de bonne qualité.

Que c'est en Abitibi qu'on récolte le blé dur, tout comme sur les meilleures terres des provinces de l'Ouest canadien; Que c'est la meilleure région de l'Amérique pour la production du foin et surtout du trèfle; Que dans quelques années, quand l'abbé Minette aura réussi à pousser largement sa politique de drainage, d'égouttement des terres abitibiennes que ce pays aux alluvions argileuses sera reconnu comme étant l'un des meilleurs en Amérique pour l'élevage des animaux.

Que nulle contrée n'est mieux appropriée pour la culture mixte à base d'industrie laitière; Que pour de longues années encore, grâce au développement minier, aux industries locales qui ne manqueront pas de s'implanter au pays abitibien, les colons de cette région auront un marché local des plus avantageux;

Que le climat abitibien est sain, qu'on le recommande aux personnes ayant les poumons faibles, que grâce au défrichement et surtout à l'égouttement des terres ce climat s'a-doucit graduellement.

Tel est l'Abitibi mieux connu. Dans ce pays aux avantages multiples, cent mille familles trouveraient à se placer avantageusement.

Des milliers de familles canadiennes ne demanderaient pas mieux que d'y aller, si elles pouvaient compter sur l'aide indispensable au début d'un établissement nouveau.

Ces familles canadiennes pourront-elles compter sur l'aide nécessaire, afin de mettre en valeur les terres fertiles du pays abitibien? J.-E. LAFORCE.

C'est qu'on connaît mieux maintenant cette importante partie de notre empire du nord.

C'est qu'autrefois l'Abitibi était surtout connu par des spéculateurs en mine, des "jobbers" de chantiers, que la plupart de ces spéculateurs ont perdu la leur fortune... et celle des autres.

Très peu parmi ces gens avaient fait en Abitibi des essais sérieux de culture; C'est que trop de colons, se fiant à l'égouttement des terres est presque naturel, ne s'occupaient nullement de les égoutter, et cette négligence compromettait leurs récoltes.

Aujourd'hui on sait que l'Abitibi c'est un vaste plateau d'alluvions argileux, très productif, mais qui a besoin d'égouttement; Que les immenses forêts qui recouvrent cette région, si elles sont classées parmi les meilleures essences pour la fabrication de la pulpe et du papier, ont bien la densité mais non le volume des forêts poussées dans les pays montagneux où l'égout des terres est naturel.

On sait également que le sous-sol abitibien est richement filonné, que c'est le pays du cuivre, du zinc, du plomb, du molybdène, de l'étain et surtout de l'or, mais qu'il ne suffit pas de souscrire des parts dans des compagnies qui ne font aucun travail d'extraction minière pour arriver à s'enrichir.

On a pu constater aussi que des compagnies sérieuses, des compagnies qui ont fait un commencement d'exploitation de surface de certains filons ont obtenu des résultats considérables.

On est convaincu que le jour où commencera réellement l'exploitation minière au pays abitibien, l'Abitibi sera reconnu comme l'un des principaux champs miniers du continent.

On ne méprise plus l'Abitibi parce qu'on a eu la preuve que ses alluvions argileuses produisent en quantité des grains de bonne qualité.

Que c'est en Abitibi qu'on récolte le blé dur, tout comme sur les meilleures terres des provinces de l'Ouest canadien;

Que c'est la meilleure région de l'Amérique pour la production du foin et surtout du trèfle;

Que dans quelques années, quand l'abbé Minette aura réussi à pousser largement sa politique de drainage, d'égouttement des terres abitibiennes que ce pays aux alluvions argileuses sera reconnu comme étant l'un des meilleurs en Amérique pour l'élevage des animaux;

Que nulle contrée n'est mieux appropriée pour la culture mixte à base d'industrie laitière;

Que pour de longues années encore, grâce au développement minier, aux industries locales qui ne manqueront pas de s'implanter au pays abitibien, les colons de cette région auront un marché local des plus avantageux;

Que le climat abitibien est sain, qu'on le recommande aux personnes ayant les poumons faibles, que grâce au défrichement et surtout à l'égouttement des terres ce climat s'a-doucit graduellement.

Tel est l'Abitibi mieux connu. Dans ce pays aux avantages multiples, cent mille familles trouveraient à se placer avantageusement.

Des milliers de familles canadiennes ne demanderaient pas mieux que d'y aller, si elles pouvaient compter sur l'aide indispensable au début d'un établissement nouveau.

Ces familles canadiennes pourront-elles compter sur l'aide nécessaire, afin de mettre en valeur les terres fertiles du pays abitibien? J.-E. LAFORCE.



CLAIRVOYANTE... CARTOMANCIENNE

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes, comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez: Mademoiselle JEANNE, Casier Postal 1100 BEAUCE-JONCTION, Qué

**LE PAYS ABITIBIEN**  
Pourquoi, de mépris qu'il était, le pays abitibien est-il en passe d'être reconnu comme l'une des régions agricoles les plus avantageuses du continent?

**GARAGE RONDEAU**  
L.-P. RONDEAU Prop.  
Réparations générales d'Autos, Engins à Gazoline, Soudures à l'oxygène.  
**OUVRAGES GARANTIS**  
Accessoires pour Autos, Gazoline, Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air, Etc.  
LANORAIE Tel. 213 s.16

Tel. 805  
**Restaurant, Taxi et patinoire de luxe**  
Salle à manger - crème à la glace Fruits et Rafraichissements Service à toute heure  
**TAXI DE LUXE**  
Service jour et nuit  
**Emile Rocheleau, Prop.**  
Sur la route Nationale Berthierville, P. Q.

"C'est peu de reconnaître la nécessité de mourir, si l'on n'en tire des motifs et des conséquences pour bien vivre".  
Fléchier.

**LES COMMERES**

**REFLEXIONS SUR LA VIE**

—Le bonheur est cet état provisoire durant lequel nous nous appiquons à changer d'ennuis.  
—Un seul chagrin détruit une existence. Plusieurs chagrins composent une vie intéressante.  
—Nos erreurs, par le chemin du repentir, nous conduisent plus sûrement à la sagesse que la pratique routinière des vertus.  
Il n'est donc jamais trop tôt pour mal faire.  
—Si nous n'avions que les plaisirs pour nous divertir, nous ferions du chagrin notre plaisir.  
—L'incompréhension s'établit dès qu'on commence à s'expliquer. A la meilleure volonté du monde nous n'arrivons à projeter sur nous qu'une lueur de fard.  
—On vieillit lorsqu'on n'est plus capable de s'étonner.  
—Dans le monde actuel, peuplé de cyniques ou d'ambitieux. Les amoureux ne trouvent leur emploi qu'au théâtre.  
—La femme qui se donne fait un ingrât.  
—Celle qui se refuse compte un ennemi.  
Cela suffit bien à expliquer tout le mal que les hommes pensent des femmes.  
—Pourquoi nous soucier de l'opinion! Nous savons qu'elle nous sera défavorable.  
—Indulgence, comme tu serais noble, si tu n'étais pas si souvent la forme du mépris!  
—Un passé noir est une assurance contre le malheur.  
Si ce n'est tout à fait sûr, il est bon d'en être convaincu.  
—Saisis le bonheur au vol, mais ne le vole pas.  
—Quand une femme est dénigrée par les femmes, il est certain qu'elle a tout ce qu'il faut pour séduire.  
—Quand une amoureux s'acharne sur sa proie, la tigresse à jeun est moins à redouter.  
—Il est dangereux d'épouser un homme trop charmant, mais l'homme dépourvu de charmes fera-t-il un meilleur mari?  
Mon choix n'hésite pas.  
—S'il est une chose irritante pour une femme, c'est d'être abandonnée de l'homme qu'elle n'aime pas; ne donnant rien, elle estimait qu'on lui devait tout.  
—L'amour et la haine se ressemblent étrangement dans leurs effets. Pour qualifier ces deux états cinq lettres.  
—Il est consolant d'avoir un cer-

veau assez actif pour tirer profit de faiblesses du coeur.  
—Le travail est un opium supérieur.  
—Quand un art te possède tu peux dire adieu à l'amour.

**Youp! Youp! dans la ferraille**

Nous vendons le fer, l'acier, le béton, le bardage de Colombie et la ferronnerie dans le plus complet assortiment. Seuls distributeurs de la planche de construction GYPROC, de \$2.50 le carré, en montant.  
Spécialité: Brouettes en acier pour la maison et l'entrepreneur, excellemment construites, — à moitié prix.

**CARON & FRERE,**  
BERTHIERVILLE, Qué.



Si vous voulez avoir des chevaux traitants, chevaux pour cultivateurs, adresses-vois en s'importe quel temps de l'année, à M. Gaston Sylvestre, de St-Cathbert, voisin de la station du C.P.R., sur la route Nationale.  
A bon marché, les prix sont modiques et les conditions des plus faciles.

**LAMPE ALADDIN**  
La lampe Aladdin à l'huile, à manchon, est non seulement moderne dans sa forme et son fini, mais elle produit une lumière blanche moderne qui, de toutes les lumières est la plus rapprochée de la lumière solaire. Sa lumière est brillante tout en étant douce et agréable — juste l'intensité voulue pour la demeure. Economique aussi, se paie actuellement d'elle-même en quelques mois par son économie d'huile. Brûle 68 heures au gallon.

**P.-ALBERT FARLEY**  
Epicier et Marchand Aladdin Autorisé  
ISLE DUPAS, P. Q.

**J.-A. BOIVIN**  
Notaire.  
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examen de titres, difficultés commerciales, Assurances, etc.  
Bureau: 145, rue Frontenac, Tél. Bell 37 — Résidence: 123, BERTHIERVILLE — Qué.

**Dr GASTON CAISSE**  
Chirurgien-Orthopédiste  
4094, rue St-Denis, MONTREAL

**Charles-Edouard Ferland, M. P.**  
— AVOCAT —  
Boulevard Manseau (78a) Coin de la rue LaJole  
Tél. Ré. 319.

**Dr W. GENDRON, M. D.**  
Médecin-Chirurgien  
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal  
Traitement à l'électricité médicale.  
19 ave. St-Geneviève. — Tél. 81 BERTHIERVILLE, Qué.

**JOLIETTE, — QUE.**

**Petites annonces**

"La Gazette de Louiseville" est éditée par A.-D. Milot, de Berthierville et est imprimée aux ateliers de l'"Echo de Saint-Justin", Saint-Justin, P. Q.

**LEÇONS D'ANGLAIS**

Pour vos leçons d'anglais, adressez-vous à Mlle F. Chabot, pension Chabot, Berthierville, — 40c de l'heure.

**P. L. CASAUBON, B.A.L.L.L.**  
Notaire  
Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.  
129 Frontenac — Tél. 112 BERTHIERVILLE, — P. Q.

**PATE A DENTS**

Pour éviter la pyorrhée, le saignement des gencives et la carie dentaire, servez-vous de la fameuse pâte à dents "Mercitan", en vente chez le Dr A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, au prix de 0.35 sous ou 3 tubes pour \$1.00.

**POUR VOUS MESDAMES**

3000 verges de soie à la verge imprimée ou non-imprimée, 2000 verges de soie en coupons  
Tout ce qu'il y a de plus beau et de plus nouveau en fait de dessin.  
C'est là la quantité de soie que nous avons reçue de la Compagnie Associated Textiles de Louiseville, à un prix très bas étant donné que ce sont des pièces de soie pas complètes ou des coupons.  
Nous vendrons tout ce stock à des Prix extrêmement Bas  
Toute cette soie est garantie être de Première qualité et avoir subi toutes ses épreuves  
Nous voulons aussi vous annoncer que nous faisons le Hemptitch à un prix très raisonnable  
N'oubliez pas que cette soie est vendue par M. et Mme J.-H. Langevin, rue St-Laurent, Louiseville, Qué. En face de la Banque Canadienne Nationale.

Consultations Bélar 3130  
2 à 4  
7 à 8  
**Dr GASTON CAISSE**  
Chirurgien-Orthopédiste  
4094, rue St-Denis, MONTREAL

**Charles-Edouard Ferland, M. P.**  
— AVOCAT —  
Boulevard Manseau (78a) Coin de la rue LaJole  
Tél. Ré. 319.

**JOLIETTE, — QUE.**

Téléphone 1575  
PAUL A. TRAHAN  
PAUL N. VANASSE  
**Trahan & Vanasse**  
AVOCATS  
(Ancien bureau de Martel, Martel & Quesnel)  
Bureau de fin de semaine à 75 St-Laurent, LOUISEVILLE  
168 rue Bonaventure Trois-Rivières

Téléphone 51. Boîte Postale No. 47.  
**ALBERT BAYEUR**  
Entrepreneur de pompes funèbres.  
Assortiment général pour frais funéraires. Embauement des corps, une spécialité. Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.  
BERTHIERVILLE, P. Q.

**KEATING & MCREA**  
COURTIERS  
Renseignements — Statistiques  
Successales:  
MONTREAL, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN, BERTHIERVILLE  
**SERVICE COMPLET**  
Dr A. D. MILOT  
Représentant  
BERTHIERVILLE, Qué.  
Ordres exécutés ponctuellement Tél. 74.

Boîte Postale 3 Téléphone Bell No. 3.  
**G.-A. DAVIAULT**  
MARCHAND DE  
Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Huile, Peintures, Vitres, Vaiselle, Librairie, Tapisserie, Meubles, Etc.  
**SPECIALITE: Habits faits sur mesure.**  
BERTHIERVILLE, — P. Q.

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur? Si oui, voyez immédiatement le  
**Dr A.-D. MILOT**  
109 Frontenac Téléphone 74.  
Chirurgien-Dentiste. — BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. Résidence: 151-W Tél. Entrepôt: 75-J  
**J. HERVE FERNET**  
Tabac, Grains, Engrais, Provisions et Charbon.  
13 De Champlain, — BERTHIERVILLE, Qué.  
Voisin du Bureau d'Enregistrement

FEU — VIE — ACCIDENT — MALADIE — RESPONSABILITE — AUTOMOBILE  
**H. COURCHESNE**  
Courtier d'Assurance  
Téléphone Bell 11. Rue de Champlain, BERTHIERVILLE, — P. Q.

**La Briqueterie Saint-Laurent Limitée**  
71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.  
Briqueterie: Tél. Harbour 4904 LAPRAIRIE, P. Q.

Venez voir nos prix  
**"MAGASIN INDEPENDANT VICTORIA"**  
**J. D. CAISSE**  
Epicier-Licencié  
Angle des rues Frontenac et Iberville, Tél. 30, BERTHIERVILLE.

DEPUIS 1898  
**MELCHERS**  
FINEST CANADIAN GENEVA  
Le gin canadien authentique. Fameux depuis plus de 30 ans.  
La plus grande vente de tous les gins au Canada.  
Fait au Canada par des Canadiens.  
**Gin Canadien Melchers Croix d'or**  
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED  
Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1888 Bureau-Chef: Montréal.

# La Neige

O neige, toi la douce endormeuse des bruits, Si douce, toi la soeur pensive du silence, O toi l'immaculée en manteau d'innocence, Qui gardes ta pâleur même à travers les nuits.

Douce! tu les éties et tu les atténues (La tumulte épars, les contours, les rumeurs, O neige vacillante, on dirait que tu meurs, Loin, tout au loin, dans la vague des avenues!

Et tu meurs d'une mort comme nous l'invoquons, Une mort blanche et lente et pieuse et serène, Une mort pardonnée et dont le calme égrène Un chapelet de ouate, un rosaire en flocons.

Et c'est la fin; le ciel sous de funèbres toiles, Et trépassé: voici qu'il croule en flocons lents, Le ciel croule: mon coeur se remplit d'astres blancs, Et mon coeur est un grand cimetière d'étoiles!

Georges RODENBACK.

## Un programme qui rendra un mari des plus heureux

Madame John Coolidge, la jeune femme du fils de l'ex-Président il y a quelques temps, a fait paraître un article très intéressant.

Madame Coolidge, tout en étant moderne, ne conçoit point l'existence comme la comprennent actuelle-

ment les jeunes femmes du XXe siècle; elle prétend vivre un peu comme vivaient ses aïeules de la Nouvelle-Angleterre et s'est fait un programme dont l'accomplissement devrait rendre son mari le plus heureux des hommes. Il serait à souhaiter que la fille de l'ex-gouverneur du Connecticut fit école et ait beaucoup d'imitatrices. Voici quelques-unes des résolutions prises par Mme John Coolidge: — Je ne bavarderai pas. — Je serai, à la fois, l'épouse et

la compagne de mon mari. — Je rendrai sa demeure confortable et gaie. — Je vivrai selon les moyens que me procure le salaire de mon mari.

Je réglerai ma vie selon sa profession. — Je ne barverai pas. Comme elle simplifiera sa vie! Que de temps épargné! Point de médisances ni de calomnies! La paix du coeur pour elle et pour tous ceux qui l'entourent!

«Je serai à la fois l'épouse et la compagne de mon mari.» Beaucoup de femmes sont des épouses modèles, des mères de familles admirables et cependant ne savent point rendre heureux leurs compagnons de route parce qu'elles négligent d'être leurs confidentes. Elles ignorent à peu près toutes les pensées de leur mari, ne connaissent point leurs aspirations, ne se donnent pas la peine de vivre avec eux la vie intérieure, beaucoup plus intéressante que l'autre, ne comprennent pas ce qui se passe dans l'âme de l'être qui vit près d'elle. De cette incompréhensibilité naît un malaise qui fait les ménages médiocres si ce n'est malheureux.

«Je rendrai sa demeure confortable et gaie. Je veillerai à ce que sa nourriture soit choisie.» Une maison propre et gaie, attire et retient. L'homme ne cherche pas à sortir quand il a chez lui ce qui retient les yeux et le reste au foyer et joint avec délices de cette sympathique atmosphère. Quant à ce plaisir des yeux se joint l'inappréciable faveur d'une bonne table, c'est un magnifique atout dans le jeu et une chance presque certaine de bonheur conjugal.

«Je vivrai selon les moyens que me procure le salaire de mon époux.» Elle est infiniment sage, Madame Coolidge. On ne leçon elle donne à un nombre incalculable de jeunes femmes qui ne savent point compter, confondent le capital avec l'intérêt, vont de l'avant et dépensent sans songer au lendemain aux luttes que doit livrer le mari pour arriver à boucler le budget! Elles paraissent vouloir ignorer l'écrasante somme d'énergie qu'il doit dépenser, énergie qui serait bien mieux employée à travailler pour arriver à améliorer la situation.

«Je réglerai ma vie sur sa profession.» C'est toute l'orientation d'une existence que comporte cette résolution. Le chemin à suivre n'est pas le même pour toutes. Telle jeune femme doit se résigner à vivre ignorée ou à peu près telle autre doit au contraire, se faire un devoir d'être brillante et mondaine. Dans tous les cas, «noblesse oblige».

Il y a bien d'autres jolies choses dans l'article de Madame John Coolidge tout est intéressant. Ceci encore, n'est-ce pas charmant? «Nous prendrons part à certains plaisirs légitimes et permis, mais je crois que nous nous amuserons beaucoup plus en restant à la maison ou nous recevrons nos familles et nos amis.»

J'ai cru bon, de mettre sous vos yeux la ligne de conduite que s'est tracée cette jeune femme, descendante d'une des meilleures familles américaines, et dont la jeune vie a dû être orientée vers ce qui est beau, sérieux et bon. J'ai pensé qu'il vous serait utile de mettre en pratique ces principes dont l'application rendra votre foyer attractif et agréable.

Catholique et d'origine française, nous devons prendre une autre résolution de toute première importance. «Éleverai mes enfants dans l'amour de Dieu, je ferai exécuter ses commandements et ceux de son Eglise. A mon foyer, on connaîtra la musique des mots de la langue française et mes petits, comme leurs ancêtres, prieront Dieu en se servant de cette langue, l'une des plus belles du monde.

## Pas de beauté sans joli teint

Petits conseils utiles en matière d'hygiène préventive pour celles qui veulent conserver leur teint de jeunesse.

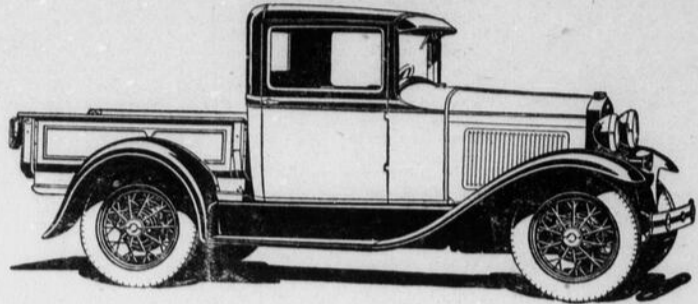
Le froid est défavorable aux

bruns. L'air chaud fait les blondes. La chaleur artificielle d'un foyer abîme le visage, qu'il en soit le teint. Le vent bleuit et pâlit la figure.

de bonbons. Du thé, du café, du chocolat si l'on veut, mais tout cela sans excès. Vins purs et liqueurs jamais. Boire de l'eau. Faire le teint beau. Boire du vin.

Fait le gros teint. Certains légumes sont recommandables pour la fraîcheur du teint. Par l'épinard et le poireau On obtient le lis de la peau.

## Pour Livraisons à Bon Marché Employez LE FORD COMMERCIAL



Le camion léger FORD commercial offre pour tout genre d'affaire, une rapidité, une sûreté et les moyens de faire les livraisons très économiquement. C'est aussi un char utile pour les fermiers et pour ceux dont les besoins industriels comportent des charges de moyenne grosseur et de poids moyen.

Ce char peut être équipé avec quatre sortes de carrosserie différente. Venez nous voir et permettez-nous de vous démontrer un FORD commercial du modèle qui convient à vos besoins. Vous le trouverez joli et commode par l'apparence et le bon marché.

## BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LIMITEE

J.-A. LAFOREST Gérant, Berthierville



B. P. 15 Tel. 22 4

## VICTORIA HOTEL

B. PRECOURT, Prop.

Table de première classe. - Bière, Vins et Liqueurs assortis. CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERÉES COUCHER \$1.00 REPAS 50c

BERTHIERVILLE, P. Q.

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Comptes courants Comptes d'épargne Prêts et escompte Encaissements Nantissements Mandats Coffrets de sûreté Change sur tous les pays

Achat et vente de monnaies étrangères Lettres de crédit documentaires et circulaires Financement des importations et des exportations Remise de fonds dans toutes les parties du monde Achat et vente de valeurs de placement Succursale BERTHIERVILLE.

C. E. Bellerose, gérant

Tel. Bell

## CARRIERE ST-BARTHELEMI

Pierre Concassée de toutes sortes

PIERRE BRUTE, SCREENING.

Pierre pour construction de chemins.

Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.

St-Barthélemi, Co. Berthier

## Un Cadeau de Noël qui sera apprécié tous les jours de l'année...

Votre cadeau ne peut manquer de plaire s'il prend la forme d'un appareil électrique, car il n'existe pas de maison où il se trouve déjà trop de ces choses utiles. De plus, le donateur ne sera jamais oublié — que ce cadeau soit un radio, un poêle, un réfrigérateur, un aspirateur de la poussière, ou tout autre appareil électrique, celui-ci sera usagé tous les jours et sera une source constante de plaisir pour celui ou celle qui l'aura reçu.

Nous avons une quantité d'appareils de toutes sortes en vue dans nos magasins et vous avez là la solution au problème qu'est toujours le choix d'un cadeau de Noël.

## SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Département Commercial et de la Distribution.

## 'TI 'PIT LE CHËTIF PAR EDDY PRÉVOST



OH! MA PLUS RARE AVENTURE EUT LIEU DANS LES MERS DU SUD. APRÈS UN NAUFRAGE, NOUS ÉTIONS RÉFUGIÉS SUR UN RADEAU LORSQUE SOUDAIN NOS SOMMES ATTAQUÉS PAR UN GIGANTESQUE REQUIN AFFAMÉ...

POUR LE CALMER, ON LUI JETTE TOUR À TOUR UN BANC, UNE CAISSE D'ORANGES, UN NÈGRE ET UN JUIF. PEU DE TEMPS APRÈS, L'ENORME SQUALE S'ÉCHOUE SUR UNE PLAGE...

ET SAVEZ-VOUS CE QU'ON A TROUVÉ EN DÉPEÇANT LE MONSTRE?

LES CADAVRES DE VOS COMPAGNONS, JE SUPPOSE!

OH!

Feuilleton du Courrier de Berthierville

## Le Manoir Mystérieux

ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Houde

(suite)

réce comme la poussière dans un rayon de soleil.

— Il est propre et généreux, mon hôte; mais pour avoir d'excellent vin, il faut le boire au lieu même ou croit la vigne. L'Espagnol est trop habile pour vous envoyer la quintessence de la grappe. Il faut voyager, si vous voulez être profondément versé dans les mystères du tonneau.

— Ma foi! monsieur le voyageur, si je ne revenais de mes voyages que pour être mécontent de ce qui se trouve dans mon pays, il vaut mieux que je reste tranquille au coin de mon feu.

— Ce n'est pas penser noblement, mon hôte, et je garantis que ces messieurs ici présents ne sont pas de

vos avis. Je parie qu'il y a parmi vous de braves gens qui ont fait un voyage à la Louisiane ou au moins dans la Nouvelle-Angleterre?

— Non, en vérité, il n'en existe aucun.

— Quoi! pendant qu'il y a tant de braves Canadiens dans le service militaire depuis le fort Frontenac jusqu'à la Nouvelle-Orléans, vous qui paraissez un homme comme il faut, vous n'avez jamais été en parent ni ami?

— Si vous parlez de parents, j'ai bien un mauvais sujet de neveu qui est parti des Trois-Rivières depuis quinze ans. Mais mieux le vaut perdu que retrouvé.

— Et comment l'appellez-vous?

— Michel Lavergne. On n'a pas grand plaisir à se rappeler ce nom et cette parenté.

— Michel Lavergne! répéta le voyageur en paraissant frappé de ce nom, serait-ce le brave soldat qui se comporta si vaillamment contre les féroces Outagamis qu'il en fut publiquement remercié par le commandant, M. de Ligneris?

— Ce ne peut être mon neveu, répondit l'aubergiste. Car il n'avait pas plus de courage qu'une poule, à moins que ce ne fût pour le mal.

— La guerre fait trouver du courage, répliqua le voyageur. Ce Michel Lavergne était un joli garçon; il avait l'oeil d'un faucon et aimait à être mis avec élégance.

— Ah! notre Michel savait escroquer un habit à la friperie pendant que le marchand avait le dos tourné; quant à son oeil de faucon, il était toujours fixé sur mes poches d'argent égarées. — Il a passé trois mois chez nous, et grâce à ce qu'il m'a volé, à ce qu'il m'a bu, s'il était resté six mois de plus, j'aurais pu fermer la maison et aller retirer mes rentes le long du chemin du roi.

— Malgré tout, mon cher hôte, je suis persuadé que vous seriez fâché d'apprendre que ce pauvre Michel a

été tué en attaquant un poste ennemi.

— Fâché! ce serait la meilleure nouvelle que je pusse apprendre de lui, car elle m'assurait qu'il n'est pas mort de la main de l'exterminateur des hautes œuvres de Sa Majesté chrétienne, et je crains que sa mort ne fasse jamais honneur à sa famille. Dans tous les cas, que Dieu lui fasse paix!

— Pas si vite, mon cher hôte, pas si vite! votre neveu vous fera encore honneur, si c'est celui que j'ai connu et que j'aime presque autant, ma foi, je puis le dire, que moi-même. Ne pourriez-vous pas m'informer de quelque marque qui pût me renseigner sur lui?

— Oui, vraiment; mon Michel a été marqué sur l'épaule gauche pour avoir volé un gobelet d'argent à madame Boucher de Niverville.

— Pour le coup, vous mentez, monsieur! s'écria le voyageur en déboustant son pourpoint et en montrant son épaule nue. Comme vous voyez messieurs, ma peau est vierge de toute marque!

— Quoi! Michel, c'est toi! Oh! j'aurais dû m'en douter, car il n'est personne qui puisse prendre autant d'intérêt à toi que toi-même.

— Allons! mon oncle, trêve de plâtreseries, et voyons quel accueil cordial vous allez faire à un neveu qui a roulé le monde pendant quinze ans, qui a vu le soleil se lever et se coucher, et qui a voyagé depuis les pays où il ne fait jamais jour jusqu'à ceux où il n'y a jamais de nuit.

— A ce que je vois, Michel, tu as rapporté de tes voyages un des talents communs à la généralité des voyageurs. Toutefois, je me souviens que parmi tes bonnes qualités, tu avais déjà avant ton départ celle de ne jamais dire un mot de vérité.

— Voyez-vous ce méchant, messieurs, — dit Michel Lavergne aux témoins de cette scène, dont plusieurs n'ignoraient pas les hauts faits de sa jeunesse. — C'est sans doute là ce qu'on appelle à la Rivière-du-Loq tuer le veau gras. Mais sachez, mon oncle, que je n'ai pas gardé les poncesaux, et je porte sur mon dos de quoi me bien faire recevoir partout...

En parlant ainsi il tira de sa poche une bourse remplie de pièces d'or, dont la vue produisit un certain effet sur la compagnie. Les deux moins scrupuleux s'approchèrent de Michel et le reconnaissent pour un ancien camarade, tandis que les au-

tres, plus sérieux, sortirent de l'auberge en disant entre eux que si Léandre Gravel voulait prospérer, il fallait qu'il chassât de chez lui, le plus tôt possible, son vaurien de neveu. L'honnête aubergiste sembla partager cette opinion, malgré la vue de l'or, et il dit au voyageur:

— Mon neveu, mets ta bourse dans ta poche; le fils de ma soeur n'a pas d'écot à payer chez moi s'il veut y souper et y passer la nuit, car je ne suppose pas que tu aies l'intention de rester longtemps dans un pays si voisin des Trois-Rivières, où tu n'es que trop connu.

— Quant à cela, mon oncle, c'est mon affaire. En attendant, je veux dîner à souper à ces braves gens, qui ne sont pas trop fiers pour se rappeler Michel Lavergne. Si vous voulez me fournir à souper pour mon argent, soit, sinon, il n'y a que deux honnes et demie, d'ici au "fort" d'Yamachiche, où l'on ne me fermera pas au nez la porte de l'auberge des Voyageurs de l'hospitaller François Gélinas, une qui ne ment pas à son nom, celle-là, m'a-t-on dit.

— Non, Michel, comme quinze ans ont passé sur ta tête l'espère que tu es corrigé. Tu ne quitteras pas ma maison à l'heure qu'il est, et tu

auras ce que tu voudras raisonnablement demander, mais je voudrais être sûr que cet or a été gagné légitimement.

— Mon oncle, j'ai été dans le pays où l'on n'a que la peine de le ramasser.

— Sur mon crédit, s'exclama le colporteur Santerre, ce serait un excellent pays pour y trafiquer.

— Sans nul doute, reprit Michel; les étolles, les rubans, les soieries rapporteraient un profit incalculable dans un pays où l'or se ramasse parmi les cailloux. Eh bien! si tu es toujours le hardi gaillard qui m'aidait à alléger les branches des arbres du jardin des récollets pendant la saison des fruits, tu vendras ce que tu as ou prétends posséder, nous partirons sur un navire que tu achèteras et dont je serai le commandant, et vogue la galère! nous voilà en route pour cette fameuse contrée avec une belle et bonne pacotille dans la cale.

— Ne l'écoutez pas, M. Santerre, interrompit l'aubergiste; la mer a un appetit insatiable; elle peut avaler toutes vos richesses en un clin d'oeil. Quant à l'éldorado de Michel, ne vous y fiez pas; s'il existe, c'est

(à suivre)

**Berthierville**

VA ET VIENT

Le Dr et Mme Moïse Clermont ainsi que Mlle J. Clermont de Montréal, étaient de passage ici, ces jours derniers, en route pour St-Barthélemi, où ils ont rendu visite, au Chanoine J. Clermont, curé de St-Barthélemi.

Mlle Maria Champagne de Montréal, en visite chez sa sœur Mme Camille Ducharme, pour quelques jours.

Mlle A. Trudel, de Montréal, passe quelques jours chez son frère, M. Albertino Trudel.

M. et Mme Georges Normandin, ont rendu visite à M. et Mme L.-A. Auger, de Louiseville, dimanche dernier.

Mme Laurent Ménard, de retour d'un voyage à Montréal.

Mme A.-D. Milot, a passé quelques jours à Montréal, l'invitée de Mme Odilon Meunier.

Melle Cécilia Brunelle est de retour d'un voyage à Montréal, chez sa sœur Mme William Bélanger, ainsi que chez M. et Mme Philippe Charbon de Trépanville.

M. et Mme J. Deschamps de Montréal, de passage ici, ces jours derniers.

Mme Maurice Berlinguette, des Trois-Rivières, et ses enfants, en visite chez sa mère Mme J.-Oscar Daviault.

M. Noé Trudel, de St-Barthélemi de passage parmi nous.

M. J.-M. Savignac, échévin de Montréal, de passage à Berthierville au début de la semaine.

M. Joseph Lefevre, professeur au Séminaire de Joliette, de passage parmi nous pour la fête de l'Immaculée Conception.

M. l'abbé Alphonse Houle a passé le jour de l'Immaculée Conception à Montréal.

Mlle Yvette Lambert, est de retour d'un séjour passé à l'île St-Ignace.

M. et Mme Pierre Gravel, de Montréal, étaient de passage chez M. et Mme J. René Tessier en route pour Québec.

M. J.-H. Aubé de passage à Montréal par affaires.

Mesdemoiselles Simonne Normandin et Suzanne Allard, étaient de passage à Joliette ces jours derniers.

M. et Mme Joseph Salvat, ainsi que M. Emilien Tellier étaient de passage à Joliette, cette semaine.

Mademoiselle Cécile Ménard a reçu à l'heure du thé, mardi dernier quelques intimes.

M. et Mme Dominique Tessier, ont reçu ces jours derniers à un bridge.

Mme Georges Normandin recevra cette semaine, à un bridge et thé.

**NAISSANCES**

28 oct. a été baptisé par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Joseph, Victor, Gaston, Pierre fils de Victor Allard, marchand et Marie-Ange Lafleur, Parrain et marraine: Gaston Allard avocat et Gabrielle Duhamel son épouse.

28 oct. Par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Joseph Hermas Laurent, fils de Gaston Dubé et de Marie-Louis Carpentier, Parrain et marraine Hermas Massicotte et Laurette Dubé.

29 oct. Par M. l'abbé A. Houle, Marie Régina Simone fille de Hervé Grandchamp et de Marie-Ange Landry, Parrain et marraine Germain Grandchamp et Etudiante Grandchamp, oncle et tante de l'enfant.

30 oct. Par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Marie-Thérèse Jeanne fille de Arthur Patry et de Alice St-Martin, Parrain et marraine Fernand St-Martin et Germaine St-Martin, Grand-père et tante de l'enfant.

1er novembre par M. l'abbé Joseph Pelletier, Jeanne Carmen Denise fille de Donatien Ponlette et de Albina Sylvestre, Parrain et marraine: Léon Poulette de Ste-Elizabéth et Jeanne Lavallée.

5 novembre par M. l'abbé Joseph Pelletier, Marie-Louise Geneviève, Claire fille de Joseph Alfred Magagnan et de Ernestine Laporte, Parrain et marraine Alfred Lavallée et Marie-Louise Piché son épouse.

5 nov. par M. l'abbé A. Houle, Joseph Paul Emile, Marcel fils de Armando Branconnier et Yvonne Brunette, Parrain et marraine: Emile Branconnier et Alphonse Boucher son épouse.

12 nov. par M. l'abbé A. Houle, Marie-Rose, Gisèle, Pierrette, fille de Antonio Beaudoin et de Edouard Bacon, Parrain et marraine Arthur Bacon et Marie-Rose Latour son épouse.

15 nov. par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Joseph, Ernest, Guy fils de Lucien Sylvestre et de Pauline Rainville, Parrain et marraine Ernest Fafard et Marie-Dina Rainville de St-Cuthbert.

17 nov. par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Joseph, Gaétan, Gaston, fils de Elisée Laferrrière et de Hélène Sylvestre, Parrain et marraine Antonio Sylvestre et Arsélie Brisard, oncle et tante de l'enfant, de Montréal.

23 nov. par M. l'abbé Joseph Pelletier, Marie-Jeanne, Rhea, fille de Alfred Morin et de Marie Flore Morin, Parrain et marraine Wallace Lefebvre et Rhea Morin.

29 nov. par M. l'abbé A. Houle, Joseph, Irénée, Roland, fils de Lucien Caron marchand et de Jean-

nette Caron, Parrain et marraine Irénée Caron et Eva Bellemare de Louiseville.

7 déc. par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Joseph, Georges, Gaston, Jacques, Léo fils de Rémi Bellehumeur et de Eva Blais, Parrain et marraine Georges Boucher et Aurèle Bellehumeur, oncle et tante de l'enfant.

8 déc. par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Joseph, Marcel, Victorien, né hier, fils de Philibert Moreau et de Irène Coutu, Parrain et marraine Victorien Coutu et Alberta Gravel, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 décembre, a été baptisé par M. l'abbé C.-E. Beaudry, Joseph, Pierre, Jean Léo, fils de Rosaire Beaudoin et de Emillienne Beaudoin, Parrain et marraine, M. Joseph Edouard Pagé et Mlle Cécile Gendron.

**SEPULTURES**

26 oct. a été inhumé Marie-Berthe Lucienne Tarte, décédée le 25 courant enfant de Israël Tarte et de Ozina Riquier.

2 nov. Joseph Gervais décédé subitement le 30 oct. à l'âge de 50 ans, fils de feu Alfred Gervais et de feu Dorothée Laporte.

12 nov. Philomène Tousignan décédée le 10 courant à l'âge de 87 ans, neuf mois et 15 jours.

15 nov. Bernard Beaupré décédé le 14 à l'âge de onze mois et onze jours, enfant de Jean-Baptiste Beaupré et de Eméline Mondor.

3 déc. Ernest Trudel décédé à l'âge de 76 ans époux de feu Emille Laprade.

**MARIAGE**

9 nov. a été béni le mariage de Gaston Caisse, docteur en médecine de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, fils de feu Arthur Caisse et de Elisabeth Bayeur de cette paroisse et Lucille Simone Pette fille de feu Joseph Alexis Piette et de Christiana Fernet.

**MARGUILLIERS**

A une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des franc tenanciers, tenu à la Sacristie, le 6 décembre 1931, ont été élus marguilliers:

1er M. Adrien Gervais, en remplacement de M. le Dr L.-D. de Grandpré, M.D., démissionnaire pour cause de maladie sur proposition de M. G.-A. Daviault secondé par M. Félix Turcotte.

2e M. Alphonse Lavallée en remplacement de M. Fernando Gadoury, dont le terme d'office expire avec la présente année, sur proposition de M. Fernando Gadoury secondé par M. J.-Alfred Lavallée.

Monsieur le chanoine J.-H. Déry, curé remercia les gens, de la manière toute délicate avec laquelle ils ont procédé pour l'élection des marguilliers qui s'est faite à l'unanimité.

C'est le véritable esprit chrétien que vous avez démontré en faisant la présente élection dans la paix, la concorde et l'harmonie, aussi je vous en témoigne ma reconnaissance la plus entière.

Immédiatement après, eut lieu une assemblée, dont le but principal a été de trouver les moyens à prendre pour percevoir les arriérés dus à la fabrique, par répartition.

Ainsi que pour donner l'autorisation à Monsieur le curé de payer les réparations faites aux clochers, lesquelles ont donné entière satisfaction.

**FEU ERNEST TRUDEL**

Jeudi le 3 décembre, 1931, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, en l'église paroissiale de Ste-Geneviève de Berthierville, les funérailles de Ernest Trudel, époux de feu Emille Laprade décédé à l'âge de 76 ans.

La levée du corps fut fait par M. l'abbé Joseph Pelletier, et le service funèbre chanté par M. J. Alphonse Houle.

Les porteurs étaient: ses quatre fils: Mess. Alfred, Edouard, Dominique et Léopold Trudel.

Ont fait la quête: M. J. Dubé et H. Valois.

Conduisaient le deuil: ses gendres: MM. Adéard Dubé, Henri Cayer, Henri Valois, ses petits-fils, MM. Joseph Dubé, Marcel Valois, Henri Cayer, et Trudel.

Dans le cortège funèbre, on remarquait: MM. Joseph Roy, Dominique Tessier, Amable Grandchamp, Edouard Valois, Isidore Adan, Octavien Bacon, F.-O. Lamarche, J.-H. Aubé, Romulus Bacon, J.-R. Tellier, Arthur Masse, Barthélemi Farley, E. Beausoleil, etc. etc.

Nos sympathies à la famille.

**Louiseville**

VA ET VIENT

M. Mendoza Chevalier de Montréal, chez ses parents M. et Mme Napoléon Chevalier.

Mademoiselle Anna Therrien, à Montréal ces jours derniers.

Mademoiselle Juliette Voisard s'est rendu aux Trois-Rivières dernièrement, visiter son frère Maurice, étudiant au Séminaire.

M. et Mme Donat Lafontaine à Yamachiche chez M. Eugène Lemyre.

Mme Charles-Eli Lamirande est allé assister au Conventum donné par les Soeurs de Ste-Anne, à St-Gabriel de Brandon.

Mademoiselle Rachel Jutras à Montréal pour un quinzaine.

M. et Mme Elzéar Roy et leurs enfants aux Trois-Rivières la semaine dernière.

Mademoiselle Berthe Dussault de retour d'un voyage à Montréal, pour assister aux funérailles de sa tante Mme Alfred Désaulniers.

M. J.-R. Vachon, électricien, de Shawinigan Falls vient d'arriver pour demeurer parmi nous remplaçant M. Philippe Lemyre.

M. Wilfrid Piché à Montréal en voyage d'affaires.

M. et Mme P. Dusablon, leur fille Antoinette, M. Emery Brière et sa famille, M. Irénée Gravel et sa famille ainsi M. et Mme C.-U. St-Jean ont rendu visite à M. l'abbé Lucien Piquin nouveau curé de St-Jean des Piles.

M. et Mme J.-T. Béland à St-Justin ces jours derniers pour assister aux funérailles de M. Alfred Gagnon.

Nous apprenons avec plaisir que M. Albert Ringuette vient d'être nommé par le Gouvernement percepteur du revenu du bureau des douanes.

Nos sincères félicitations. M. Edouard Hébert, restaurateur, à Montréal la semaine dernière.

M. J.-A. Bussièrès aussi à Montréal, en voyage d'affaires.

Lundi dernier est décédé subitement à Louiseville M. Adéard Carle. Ses funérailles ont eu lieu mercredi à St-Edouard.

Mesdemoiselles Marie-Anne et Bernadette Lacombe se sont rendues à St-Edouard pour assister aux funérailles de leur grand-père M. E. Carle.

**BAPTEMES**

M. et Mme Onésime Pichette né Flora Doyon, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, Lionel, Parrain M. Lionel Masse marraine Mademoiselle Marie-Ange Béland.

M. et Mme Louis Georges Massé née Alberta Giguère sont aussi les heureux parents d'un fils qui reçut les noms de Joseph, Léo, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Giguère oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lionel Legris, née Conora Lamy, un fils baptisé, Joseph, Lucien, René, Jacques, Parrain M. Lucien Paré, marraine Mlle Eva Lamy tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gravel, née Annette Chevalier un fils baptisé: Joseph, Fernand, Euclide, Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Lambert oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Onésime Pichette né Flora Doyon, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, Lionel, Parrain M. Lionel Masse marraine Mademoiselle Marie-Ange Béland.

M. et Mme Louis Georges Massé née Alberta Giguère sont aussi les heureux parents d'un fils qui reçut les noms de Joseph, Léo, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Giguère oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lionel Legris, née Conora Lamy, un fils baptisé, Joseph, Lucien, René, Jacques, Parrain M. Lucien Paré, marraine Mlle Eva Lamy tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gravel, née Annette Chevalier un fils baptisé: Joseph, Fernand, Euclide, Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Lambert oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Onésime Pichette né Flora Doyon, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, Lionel, Parrain M. Lionel Masse marraine Mademoiselle Marie-Ange Béland.

M. et Mme Louis Georges Massé née Alberta Giguère sont aussi les heureux parents d'un fils qui reçut les noms de Joseph, Léo, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Giguère oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lionel Legris, née Conora Lamy, un fils baptisé, Joseph, Lucien, René, Jacques, Parrain M. Lucien Paré, marraine Mlle Eva Lamy tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gravel, née Annette Chevalier un fils baptisé: Joseph, Fernand, Euclide, Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Lambert oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Onésime Pichette né Flora Doyon, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, Lionel, Parrain M. Lionel Masse marraine Mademoiselle Marie-Ange Béland.

M. et Mme Louis Georges Massé née Alberta Giguère sont aussi les heureux parents d'un fils qui reçut les noms de Joseph, Léo, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Giguère oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lionel Legris, née Conora Lamy, un fils baptisé, Joseph, Lucien, René, Jacques, Parrain M. Lucien Paré, marraine Mlle Eva Lamy tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gravel, née Annette Chevalier un fils baptisé: Joseph, Fernand, Euclide, Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Lambert oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Onésime Pichette né Flora Doyon, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, Lionel, Parrain M. Lionel Masse marraine Mademoiselle Marie-Ange Béland.

M. et Mme Louis Georges Massé née Alberta Giguère sont aussi les heureux parents d'un fils qui reçut les noms de Joseph, Léo, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Giguère oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lionel Legris, née Conora Lamy, un fils baptisé, Joseph, Lucien, René, Jacques, Parrain M. Lucien Paré, marraine Mlle Eva Lamy tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gravel, née Annette Chevalier un fils baptisé: Joseph, Fernand, Euclide, Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Lambert oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Onésime Pichette né Flora Doyon, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, Lionel, Parrain M. Lionel Masse marraine Mademoiselle Marie-Ange Béland.

M. et Mme Louis Georges Massé née Alberta Giguère sont aussi les heureux parents d'un fils qui reçut les noms de Joseph, Léo, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Giguère oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Lionel Legris, née Conora Lamy, un fils baptisé, Joseph, Lucien, René, Jacques, Parrain M. Lucien Paré, marraine Mlle Eva Lamy tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gravel, née Annette Chevalier un fils baptisé: Joseph, Fernand, Euclide, Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Lambert oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Onésime Pichette né Flora Doyon, ont le plaisir d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Robert, Lionel, Parrain M. Lionel Masse marraine Mademoiselle Marie-Ange Béland.

M. et Mme Louis Georges Massé née Alberta Giguère sont aussi les heureux parents d'un fils qui reçut les noms de Joseph, Léo, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Giguère oncle et tante de l'enfant.

Mme Fabien Brizard de Montréal; M. et Mme Cléophas Brizard de St-Cuthbert; Mme Ferdinand Brizard de Montréal; Mme Alphonse Brizard de St-Cuthbert; Mme Edmond DeGrandpré de Montréal; M. Octave Brizard, son frère de St-Cuthbert; ses sœurs: Mmes Vve Joseph Dubois, de St-Edmond; Mme Joseph Bibeau de St-Gabriel de Brandon, Mme Vve Anselme Brizard de St-Barthélemi; ses petits enfants, M. et Mme Charles Edouard Lauzon de Montréal; M. et Mme Hormidas Fafard de St-Barthélemi; M. et Mde Philippe Lavallée de St-Viateur; M. et Mme Adrien Plante de St-Barthélemi; Mademoiselle Alphé-  
Lauzon de Montréal; Mlle Armandine Lauzon, MM. Gérard et Avila Lauzon de Montréal; Mlle Armande et Rose-Aimée Hélie Lafontaine de Montréal; Mde Horace Robert de Montréal; M. A. délard Lafontaine, M. Gérard et ses sœurs Jeannette et Georgette Lavallée de Montréal; M. et Mme Camille Brizard de St-Cuthbert; M. et Mme Calixte Chrétien de Montréal; M. et Mme D. Sylvestre de Montréal; M. et Mme Zénon Rousseau de St-Viateur; D'Anjou, M. Roger et Jacques Brizard de St-Cuthbert; M. et Mde Philibert DeGrandpré, M. et Mme Omer Fafard de St-Cuthbert; et ses deux filles Mmes Oscar Brizard de St-Edmond; et Atchez Rainville de St-Cuthbert; M. et Mme Louis Mathieu, M. et Mde Wilfrid Théberge de St-Gabriel de Brandon; Mme E. Laberge de St-Gabriel; M. et Mme Joseph Dubois, M. et Mme Jos. Lambert, Mme Vve H. Lambert, Mme J. Lambert, M. et Mme J.-B. Rainville, M. et Mme Gaspard Deschênes, M. Philippe Deschênes, M. et Mde Josephat Bibeau, M. Edmond DeGrandpré, M. Lucien DeGrandpré, M. S. Longpré de St-Paul l'Érmitte, M. et Mme Horace Barrette, de St-Norbert, M. et Mme Dieudonné Beaucage, M. Jos. Doyle, M. et Mme Ephrem Beaucage, Mde Wilf. Beaucage, Mme Alfred Caron, M. et Mme Jos. Caron, M. Alphonse Vadnaïs, M. et Mme Azarie Lambert, M. et Mme Charles Beaucage, M. Pierre Tellier, M. Azarie Langevin, M. Dollard Boucher, M. et Mme Wilfrid Caumartin, M. et Mme Romulus Caumartin, M. Alfred Mousseau, M. J.-F. Aubé de Berthierville; M. J. Précourt, M. et Mme Clotilde Langevin de St-Cuthbert, M. et Gaston Sylvestre, M. et Mme Fortunat Beaufort, Mlle Cyprienne Langevin, M. Honoré Destrempe, M. Victorin et Octave Langevin, M. John Doucet, M. et Mme Jos. Chaput, Mme Vve F. Frey, M. et Mme Harmidas Rousseau, M. et Mme Alfred Sylvestre, M. et Mde Lucien Robillard, M. et Mde Frank Périgard, M. et Mme Jos. Carpentier, M. et Mme Ignace Rousseau, M. Edmond Désy, M. Rémi et Mlle Destrempe, M. et Mme Cuthbert Beaufort, M. et Mme Edmond Robillard, M. et Mme Louis Philippe Désy, M. et Mme J. Sylvestre, M. et Mme Roméo Courchesne, M. et Mme Damien Fafard, M. et Mme G. Lavallée.

**Bouquets Spirituels.**  
M. et Mme Désiré Manègre, M. et Mme Arthur Gladu, M. et Mde Exéphir Manègre, Mlle Arina Manègre, Mme W. Lafontaine, Mme Horace Robert, Mlle Armandine Lauzon, M. Victorin Langevin, Mme J.-A. Lebrun, Melle H. Lafontaine, M. A. Lauzon.

**Symphonies.**  
Famille Frank Périgard, M. et Mme Albert DeGrandpré, Famille Cléophas Grandchamp, Mme Philibert Fafard, Famille A. DeGrandpré, J.-E. DeGrandpré, pte. Les Religieuses des Soeur et les élèves du Convent de St-Cuthbert, M. et Mme Alfred Mousseau, Famille DeGrandpré et Barrette, Famille J.-C. Hénault, Famille J.-B. Lavallée, M. et Mme J.-H. Aubé, de Berthierville, M. A. Ducharme.

**Télégrammes de Sympathies.**  
M. J.-A. Berrette, M.P., M. et Mme Laurier Lavallée.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

**Lavaltrie**

A l'occasion de la Ste-Catherine quelques jeunes gens de Lavaltrie organisèrent une soirée qui eut lieu chez M. Pierre Pelletier, samedi soir, le 28. Étaient présents: M. et Mme Pierre Pelletier, M. et Mme Simon Pelletier, M. et Mme Alfred Pelletier, MM. Henri, Bernard, Georges-H., François, Bruno Pelletier, Simone, Jeannette et Françoise Pelletier, Gabriel

Miron, Clovis Martineau, Marcel Brault, Rosaire Lefebvre, Robert Martineau, Albert Rondeau, Lionel Vaillant, Maurice Laroche, Willy Hervieux, Adrien, Adrien et Graziella Ostiguy, Léo Justaume, Dieudonné Martel, J.-Baptiste Perreault, Joseph-A. et Honorius Villeneuve, Clément, Lucien, Dalvina et Fleurette Brault, Rostang Héty, Charlotte et Yves, Roland, Thérèse Baillargeon, Roger et Emile Pelletier, Edouard et René Chaput, Éléonore Chaput, Viateur Faust, Donatien et Emile Glachu, Laurent Martin, Pierre Héty, Roland Hervieux, Léandre, Gabrielle et Claire Dansereau, Gustave et Théodore Boisjoly, Rolland, Berthe, Rose-Aimée, Laurette et Cécile Giguère, Maria, Jos-Edouard, Yvette et Rose-Blanche Héneault, Gilberte Perreault, Léontine et Béatrice Poliquin, Robert Robillard, Léon et Marcel Perreault, Lucien, Marguerite, Marcel, Annette et Madeleine Pelletier, Léo, Wilfrid, Antoinette et Estelle Héty, Maurice et Alfred Mousseau, Léo, Armand, Florus, Willie, Simonne et Rosla Giguère, Rosaire et Anna Maillé, Henri Villeneuve, Emilien Foucault, Annonciade Lacombe, Arthur Valois, Rolland, Paul, Yvonne et Blanche Lachance, Paul Laporte, Germain et Aline Bourdelais, Charles, Marguerite et Rolande Turgeon.

M. et Mme Joseph Villeneuve et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**

et leurs enfants Robert et Richard, ainsi que M. Henri Villeneuve, de passage à Berthierville.

**M. et Mme Joseph Villeneuve**